

Maintenant en débarquement, et à vendre par le sousigné. HUILE DE LIN double bouillie, BRIQUES A FEU marquées "curr."



DÉPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE. En conséquence de la translation du siège du Gouvernement à Toronto, avis public est par le présent donné que toutes communications destinées à ce département de la part de personnes résidentes dans le Haut-Canada, devront ci-après être adressées au Commissaire des Terres de la Couronne, Toronto.

Les communications des personnes résidentes dans le Bas-Canada, devront être adressées à l'Assistant-Commissaire des terres de la Couronne, Montréal. 9 novembre, 1849.

POUR SAN-FRANCISCO. DÉPART DES STEAMERS DE New-York. les 1er et 15 de chaque mois.

Table with 2 columns: Item (e.g., SALON de l'arrière, CABINE d'en bas, Steerage) and Price (\$125, \$100, \$90, etc.).

PAQUEBOTS A VOILES. Partant de New-York chaque semaine. POUR SAN-FRANCISCO. Cabine, de \$225 à \$250. Steerage \$125 à \$130.

CHARLES BAILLARGE, ARCHITECTE et enseignant l'Architecture, l'Arpentage, et le Génie Civil. Rue St. François, No. 12.

VIN et PILULES DES BOIS du DR. HALSEY. Possèdent une saveur amère agréable, et égale à celle d'un bon vin de Porto.

UNE PASTRE la Botteille de Pinte. Le contenu d'une seule botteille dure plus longtemps et produit dix fois plus d'effet qu'aucun autre remède en usage.

D'excellents chimistes ont très bien reconnu, que presque toutes les plantes végétales dans leur état naturel, ont des propriétés différentes, et que souvent ces propriétés sont d'une nature toute opposée.

On ne peut pas ainsi DU VIN DES BOIS. Cet article n'est pas préparé par l'ébullition et ne contient ni mélasse, ni réglisse, ni aucune espèce de sirop.

DES PILULES GOMMÉES OU SUCRÉES DU DR. HALSEY. L'action de ces pilules s'harmonie avec celle du vin. Elles fortifient les fonctions sécrétaires.

Ces grands effets purificateurs et fortifiants du Vin et des pilules des Bois s'exercent encore sur bien d'autres maladies que celles qui ont été mentionnées.

CERTIFICATS en faveur des Eaux de PLANTAGENET. Montréal, 17 Avril 1849.

L'analyse des eaux de Plantagenet m'ayant été soumise telle que faite par M. Hunt chimiste de la commission géologique, je considère que l'eau présente une combinaison et un agent médicamenteux qui la rend admirablement propre à la recommander contre plusieurs maladies.

A. HALL, M. D. Professeur de chimie, Collège McGill. Montréal, le 5 avril 1849.

Le propriétaire de sources salines de Plantagenet M. Chs. LaRoche m'a demandé mon opinion sur l'efficacité de cette eau. Je lui récemment employé dans des cas chroniques de dyspepsie avec un avantage décidé.

HY. MOUNT, M. R. C. S. L. Montréal, 3 mars 1849.

Une analyse des eaux Minérales de Plantagenet ayant été soumise à ma considération, je crois pouvoir en toute confiance recommander ces eaux au public comme très utiles dans certaines maladies chroniques de l'estomac, du foie et des autres viscères abdominaux, de même que dans la goutte et le rhumatisme.

L. F. TAVERNIER. Montréal, 29 avril 1849.

Monsieur—Vous m'avez témoigné le désir d'avoir mon attestation sur les vertus médicinales de l'Eau de Plantagenet, je me rends bien volontiers à votre demande et suis heureux de vous exprimer la confiance que j'ai en l'efficacité et l'influence heureuse qu'elle détermine sur l'issue de plusieurs maladies obscures, contre lesquelles la thérapeutique la plus rationnelle a échoué.

Les personnes chez lesquelles les fonctions de l'estomac ont été perverties par suite de l'usage immodéré des boissons alcooliques, y trouveront un excellent correctif, bien propre à rétablir de bon cet organe et l'harmonie des fonctions de l'économie en général.

Monsieur—Les nombreux certificats que vous avez reçus des plus éminents Médecins du pays ne dispensent de faire l'éloge de votre Eau Minérale. Je paierai seulement que toutes les personnes qui en achètent à ma Pharmacie et qui en font usage s'accordent à reconnaître leur effet salubre et la recommandent à tous leurs amis. J'ai l'honneur de vous saluer.

P. E. PICAULT, M. D. Québec, 7 Avril 1849.

Monsieur—En remerciement des eaux Minérales de Plantagenet, que vous avez dans la bonté de m'envoyer, et dont j'ai fait l'essai dans plusieurs cas de dyspepsie, et Rhumatisme etc. etc., Je suis heureux de pouvoir vous dire, que ces eaux ont un bienfait à la nature, et qu'elles doivent être recommandées à nos Habitants des Campagnes surtout, comme remède avantageux et à bon marché.

J'ai conseillé à des femmes enceintes, sujettes à la constipation d'en faire usage, et elles se sont trouvées très bien. Elles ont aussi guéri deux dames sujettes aux fleurs blanches qui en ont fait usage sur ma recommandation.

Je ne doute pas que dans le choléra, d'après l'analyse qui vient d'être faite par T. S. Hunt, Chimiste, qu'elles seront très utiles, surtout si on a le soin de s'en servir comme préservatif, et de se purger d'avance avec ces eaux.

L. H. MASSON, M. D. Voulez-vous vous tenir en garde contre la maladie qui est attendue dans le pays? N'avez-vous de l'Eau de Plantagenet. Vous verrez par les nombreux certificats des premiers médecins de Montréal, qui est absolument nécessaire de faire usage de cette Eau dans ce temps-ci. Il s'en est vendu dans les trois dépôts à Montréal, depuis le 3 mai au 18 Juin, 11,500 gallons.

M. Nelsou, M. Nelson, J. G. Binaud, H. Mount, J. E. Coderre, Alex. McCulloch, J. L. Leprohon, R. J. McDonell, L. U. Masson, F. Crawford, P. E. Picault, F. Badgley, W. Fraser, A. Hall, G. W. Campbell, S. C. Sewell, L. F. Tavernier, P. J. Leduc. DIRECTION.—Prenez en une bouteille avant déjeuner et une autre après-midi. Eau fraîche, 2 fois par semaine, à Québec, au dépôt, Rue Sous le Fort Basse-ville. MARTYR RAY, Agent. Québec. 2 juillet. 1849.

BUREAUX DE L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.

Stanislas Drapeau, Propriétaire. AGENT GENERAL, COMMISSIONNAIRE & CONSIGNATAIRE POUR l'Angleterre, l'Ecosse, la France et les Etats-Unis d'Amérique.

PRENDRE la liberté d'informer MM. les Marchands et autres habitants du Canada, que, vu l'ère nouvel qui s'ouvre pour le Commerce de cette colonie par la libre navigation du St. Laurent, aux bâtiments de tous les pays étrangers, il vient de prendre des arrangements avec des Correspondants spéciaux, à l'étranger, qui lui permettront de se charger des Commandes des Commerçants; Marchands ou autres personnes de ce pays, pour l'achat de toutes Marchandises, Journaux, Modes, Objets d'Art et de Luxe, Meubles, Instruments de Musique, Vins et autres Objets, &c., qu'ils voudront retirer des Marchés d'ANGLETERRE, de la FRANCE ou des autres pays de l'EUROPE.

Le Soussigné ose espérer que le choix qu'il a fait de ses Correspondants lui méritera une part de la confiance publique. Il aime aussi à faire remarquer que ses Correspondants s'engagent à faire jouir, aux personnes qui s'adresseront à notre Maison de Commission, de tous les avantages possibles tant sous le rapport des prix que de la qualité des objets.

Il recevra également toutes les consignations extérieures pour le Canada. Ecrite franco, à STANISLAS DRAPEAU, Propriétaire de l'Ami de la Religion et de la Patrie, et AGENT GÉNÉRAL en CANADA.

MAISON DE COMMISSION ATTACHÉE A L'ETABLISSEMENT. AU CANADA! Stanislas Drapeau, Propriétaire. AGENT GENERAL, COMMISSIONNAIRE & CONSIGNATAIRE POUR l'Angleterre, l'Ecosse, la France et les Etats-Unis d'Amérique.

PRENDRE la liberté d'informer MM. les Marchands et autres habitants du Canada, que, vu l'ère nouvel qui s'ouvre pour le Commerce de cette colonie par la libre navigation du St. Laurent, aux bâtiments de tous les pays étrangers, il vient de prendre des arrangements avec des Correspondants spéciaux, à l'étranger, qui lui permettront de se charger des Commandes des Commerçants; Marchands ou autres personnes de ce pays, pour l'achat de toutes Marchandises, Journaux, Modes, Objets d'Art et de Luxe, Meubles, Instruments de Musique, Vins et autres Objets, &c., qu'ils voudront retirer des Marchés d'ANGLETERRE, de la FRANCE ou des autres pays de l'EUROPE.

Le Soussigné ose espérer que le choix qu'il a fait de ses Correspondants lui méritera une part de la confiance publique. Il aime aussi à faire remarquer que ses Correspondants s'engagent à faire jouir, aux personnes qui s'adresseront à notre Maison de Commission, de tous les avantages possibles tant sous le rapport des prix que de la qualité des objets.

ANNONCES PARISIENNES. 101 CARTES COLORIÉES, CARTONNÉES et RELIÉES POUR 20 FRANCS.

ATLAS UNIVERSEL, HISTORIQUE et Géographique, par HOUZE. Autorisé, le 1er Juin 1849. Donnant les divisions et modifications territoriales de toutes les nations (Autorisé le 1er Juin. 1849.)

Arrêté du grand-maître de l'Université de France qui approuve et autorise l'Atlas Universel de Houze.—Le ministre du département de l'instruction publique et des cultes, grand-maître de l'Université. Vu la déclaration du conseil de l'Université en date de ce jour, Oûi le rapport sur un ouvrage intitulé : Atlas Universel, Historique et Géographique, par Houze. Arrêté : Le dit ouvrage est admis pour être placé dans les bibliothèques des lycées et des collèges. Fait à Paris, le 1er Juin, 1849.

Le secrétaire du conseil, GUINAULT. Pour ampliation :—Le chef du secrétariat, COLLIN.

Détail des 101 cartes composant l'ATLAS UNIVERSELLE, le seul avec lequel on puisse apprendre l'histoire et la géographie. 1e. Histoire-Sainte—14 cartes. 1e. Histoire-Sainte—14 cartes. 2e. Europe—80 cartes. Histoire de France.—30 cartes. 15e Gaule sous J. César; 16e Gaule sous l'Empire; 17e après la venue des Francs; 18e France sous Clovis (en 510); 19e partagée par son fils (en 520); 20e partagée après Clotaire (565); 21e sous Pepin (760); 22e Empire de Charlemagne (765); 23e partage de cet Empire (829); 24e France avant Hugues-Capet (980); 25e sous Hugues-Capet (990); 26e à la mort de Philippe (1108); 27e de Louis-le-Jeune (1180); 28e de Philippe-Auguste (1223); 29e de saint Louis (1270); 30e de Charles-le-Bel (1328); 31e sous Philippe de Valois (1349); 32e après le traité de Bretigny; 33e après Charles-le-Sage; 34e après Charles VI; 35e après l'expulsion des anglais (1451); 36e après Louis XI; 37e après François Ier; 38e après Henri IV; 39e après Louis XIII; 40e après Louis XIV (1715); 41e après Louis XV; 42e Empire français (1809); 43e la France de nos jours (1849).

L'ATLAS est magnifiquement relié et orné des plus délicieuses arabesques enluminées d'or. Les cartes ont coloriées à la main avec un soin tout particulier. Chaque carte ne revient qu'à 20 centimes, à peine le prix du colportage. C'est la dernière limite du bon marché. Pour référence, s'adresser à la MAISON DE COMMISSION de l'Ami de la Religion et de la Patrie, le 12 décembre, 1849.

MÉCANISME MERVEILLEUX. FABRIQUE D'HORLOGERIE. BREVETES. HENRI CAPT & CIE. de S. A. R. Monseigneur le Prince de Joinville. No. 13, RUE D'ALGER ST.-LIONORÉ, PARIS.

LA TRIBUNE SACREE, revue Mensuelle, 64 pages, format in-8vo., imprimé sur beau papier. BUREAU: Rue Notre-St.-Augustin, No. 49, à Paris.

PIANOS DE LA CÉLÈBRE MANUFACTURE PLEYEL. Rue Rochechouart, 20, et rue Grande-Batelière, 2, à Paris. On trouve dans les magasins de PLEYEL & Cie., un choix considérable de PIANOS neufs de tout genre, et tout à fait un nouveau modèle de PIANOS DROIT, à cordes obliques, qui ne laisse rien à désirer par l'éclat et la force du son, la promptitude du clavier et l'élégance de la forme.

HISTOIRE UNIVERSELLE de l'EGLISE CATHOLIQUE. 29 vols. in-8vo. 5 fr. chaque. Par M. l'abbé RORNBACHER, Docteur en Théologie de l'Université de Louvain, Professeur au Séminaire de Nancy. 2de. Édition.

RUE DE PROVENCE, No. 5, à Paris. PRIMES DONNÉES POUR RIEN!! PARAISSANT chaque MOIS, Abonnement: 15 francs. 15 F. LE FOYER DOMESTIQUE, 15 F. JOURNAL COMPLET DE LA FAMILLE.

POUR LES PÈRES, revue politique et commerciale, &c. POUR LES MÈRES, économie domestique, hygiène, religion, modes, littérature, nouvelles, etc. POUR LES DEMOISELLES, dessins de broderies, gravures de modes, patrons nouveaux, travaux d'aiguille, musique, anecdotes. Dans chaque numéro, des articles spéciaux sur l'agriculture et l'horticulture, avec indication des meilleurs procédés. Par une heureuse combinaison, tout abonné reçoit immédiatement, pour rien, une GRANDE et MAGNIFIQUE GRAVURE au prix de 15 fr. ou à son choix, 10 morceaux de Musique nouvelle des auteurs les plus en vogue.—On s'abonne en Canada, à la Maison de Commission de l'Ami de la Religion et de la Patrie.